

**CERTIFICATION - LÉVRIERS**

Un chien doit être évalué avec un autre chien de la même race ou d'une race qui a un style de course comparable (de préférence, qui ne provient pas du même chenil), et un juge autorisé doit attester qu'il court correctement.

Le chien doit être âgé d'au moins 11 mois avant d'être certifié et doit exécuter un parcours d'une distance d'au moins 548,4 m (600 verges) pour pouvoir être certifié. Veuillez remplir la moitié inférieure de ce formulaire et la joindre au formulaire d'inscription pour la première participation du chien à un concours. (voir article 7.1.1)

Nom enregistré du chien _____

Numéro d'enregistrement _____ Race _____

Nom du propriétaire enregistré _____

Je certifie par la présente que le (date), le chien susmentionné a effectué un parcours de course sur leurre d'au moins 548,4 m (600 verges) avec un autre chien de la même race (ou d'une autre race ayant un style de course comparable). Pendant le parcours, le chien susmentionné n'a pas fait preuve d'une quelconque volonté d'interférer avec l'autre chien. Je certifie en outre que je suis un juge autorisé.

Nom du juge autorisé _____

Signature _____ Date _____

Je certifie par la présente que le chien utilisé pour le parcours de certification est le chien identifié ci-dessus et que les informations figurant sur ce formulaire sont correctes.

Signature du propriétaire ou de l'agent autorisé du chien _____ Date _____

Exemption de l'exigence : Cette exigence ne s'appliquera pas à un chien qui a obtenu un titre de course sur leurre d'une autre organisation reconnue si ce titre exigeait une compétition et si une exemption pour ce titre a été approuvée par le Club Canin Canadien. Si votre chien est admissible à une exemption, remplissez la partie supérieure de ce formulaire et joignez-le à votre formulaire d'inscription.

(Cochez une case)

Titres de l'AKC FC SC

Titres de l'AFSA FCh VFCh

Ce formulaire de certification doit être joint au formulaire d'inscription la première fois que le chien est inscrit. Tout chien inscrit qui n'a pas été certifié sera déclaré inadmissible et perdra tous les points et les classements attribués.

**CERTIFICATION - LÉVRIERS**

Un chien doit être évalué avec un autre chien de la même race ou d'une race qui a un style de course comparable (de préférence, qui ne provient pas du même chenil), et un juge autorisé doit attester qu'il court correctement.

Le chien doit être âgé d'au moins 11 mois avant d'être certifié et doit exécuter un parcours d'une distance d'au moins 548,4 m (600 verges) pour pouvoir être certifié. Veuillez remplir la moitié inférieure de ce formulaire et la joindre au formulaire d'inscription pour la première participation du chien à un concours. (voir article 7.1.1)

Nom enregistré du chien _____

Numéro d'enregistrement _____ Race _____

Nom du propriétaire enregistré _____

Je certifie par la présente que le (date), le chien susmentionné a effectué un parcours de course sur leurre d'au moins 548,4 m (600 verges) avec un autre chien de la même race (ou d'une autre race ayant un style de course comparable). Pendant le parcours, le chien susmentionné n'a pas fait preuve d'une quelconque volonté d'interférer avec l'autre chien. Je certifie en outre que je suis un juge autorisé.

Nom du juge autorisé _____

Signature _____ Date _____

Je certifie par la présente que le chien utilisé pour le parcours de certification est le chien identifié ci-dessus et que les informations figurant sur ce formulaire sont correctes.

Signature du propriétaire ou de l'agent autorisé du chien _____ Date _____

Exemption de l'exigence : Cette exigence ne s'appliquera pas à un chien qui a obtenu un titre de course sur leurre d'une autre organisation reconnue si ce titre exigeait une compétition et si une exemption pour ce titre a été approuvée par le Club Canin Canadien. Si votre chien est admissible à une exemption, remplissez la partie supérieure de ce formulaire et joignez-le à votre formulaire d'inscription.

(Cochez une case)

Titres de l'AKC FC SC

Titres de l'AFSA FCh VFCh

Ce formulaire de certification doit être joint au formulaire d'inscription la première fois que le chien est inscrit. Tout chien inscrit qui n'a pas été certifié sera déclaré inadmissible et perdra tous les points et les classements attribués.